

EXPRESSION DU BESOIN

Le CEA-DAM a pour mission de caractériser des moyens de neutralisation d'Engin Explosifs Improvisés à disposition des unités de déminage mais également d'étendre le catalogue des moyens disponibles et leur performance. L'un de ces moyens est le disrupteur RD24, un canon rayé de « calibre 12 » industrialisé par la société américaine Ideal Products.

Aujourd'hui, le CEA-DAM a deux objectifs :

- Améliorer les performances des munitions pour le disrupteur RD24 ;
- Mettre en place une source d'approvisionnement souveraine française pour ces munitions spécifiques et stratégiques.

Les études réalisées en interne ont montré que l'amélioration des performances des munitions passera d'un point de vue technologique par le passage de douilles plastiques (munitions actuelles) à des douilles métalliques de type laiton.

Dans ce cadre, le CEA-DAM recherche un partenaire industriel permettant dans un premier temps de concevoir et fabriquer des prototypes d'un nouveau type de munitions. Le prestataire devra donc disposer des compétences suivantes :

- Conception et réalisation de la partie terminale métallique (hors plomb) de munitions spécifiques ;
- Dimensionnement et réalisation du chargement propulsif de ces projectiles dans des douilles métalliques adaptées au disrupteur RD24 ;
- Fabrication du coup complet « partie terminale + douille métallique avec amorce + chargement propulsif » ;
- Réalisation d'essais préliminaires de performance et de précision sur ces prototypes ;
- Fabrication de séries de l'ordre de quelques centaines de coups complets.

Le prestataire devra pouvoir justifier des compétences ci-dessus, notamment en :

- Présentant ses moyens de fabrication et de chargement propulsifs ;
- Démontrant avoir déjà réalisé ce type de fabrication spécifique, notamment au profit des armées françaises.

Une fois un prototype adapté identifié, la caractérisation complète de ces performances (précision, létalité, en fonction de la traversée de différentes barrières...) sera à la charge du CEA-DAM. Pour cela, le prestataire devra être en mesure de fabriquer et fournir un lot de l'ordre de 200 coups complets, en maîtrisant parfaitement le processus de fabrication (tolérances d'usinage des parties terminales métalliques, reproductibilité et homogénéité du chargement en poudre propulsive, sertissage de la partie terminale dans la douille métallique).

A l'issue de la qualification complète de la munition, l'objectif est d'intégrer celle-ci dans le catalogue opérationnel des unités de déminage des armées, par le biais du Service Interarmées des Munitions (SIMu) afin de couvrir les besoins opérationnels et d'entraînement (consommation de l'ordre de 50 à 100 coups complets par an).

L'objectif est de concevoir et qualifier cette nouvelle munition dans un délai de l'ordre de 2 ans.

Au terme de cette première prestation. La conception d'autres munitions spécifiques (capacité perforante accrue...), toujours adaptées au disrupteur RD24, pourra être envisagée.